

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 9 octobre 2026

SOUTENIR NOS SAPEURS-POMPIERS, GARANTIR L'AVENIR DE NOS SECOURS

Gilles LELONG

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 5
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Les incendies de l'été ont été le déclencheur d'un grand mouvement national chez les Sapeurs-pompiers auquel participe activement les sapeurs-pompiers de la Manche. Il faut bien avouer que le feu de la contestation couvait depuis plusieurs mois déjà.

Les motifs de cette contestation sont multiples mais ont tous pour origine le sous financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et notre département n'y fait pas exception malgré les efforts consentis par les financeurs, conseil départemental et intercommunalités, ces dernières années. Mais nous l'avons déjà dénoncé, ces efforts sont insuffisants au regard de la situation actuelle : augmentation des cotisations sociales, accroissement des interventions, inflation du coût des véhicules à renouveler, etc.

Pourtant, faut-il le rappeler, le SDIS n'est pas dispendieux, le dernier rapport de la chambre régionale des comptes en atteste. Il est même en sous-effectif, en dessous de la moyenne nationale tant pour les pompiers professionnels que volontaires. Une situation qui entraîne une sollicitation importante chez les sapeurs-pompiers volontaires, occasionnant des rapports conflictuels avec leurs employeurs et des dommages pour leur santé. A très court terme, ces difficultés finiront par obérer la capacité opérationnelle à l'échelle du département.

Face à ce vent de fronde, Philippe Gosselin pour le groupe de la majorité départementale présente une motion de soutien. Hélas, s'il a le mérite d'exister, ce texte est essentiellement institutionnel, centré sur le financement et la gouvernance de la sécurité civile, alors que la déclaration intersyndicale porte également des revendications opérationnelles, statutaires, sanitaires et sociales.

Nous aurions voulu y voir apparaître la reconnaissance de la pénibilité et des risques professionnels, le recentrage des missions de secours à personne et la lutte contre les carences ambulancières (actions chronophages et non rémunératrice pour le SDIS), la situation et l'épuisement des sapeurs-pompiers volontaires, les moyens humains et les créations de postes...autant de sujets sur lesquels les organisations syndicales ont porté un regard responsable et constructif.

Alors évidemment, le financement du SDIS reste un élément de préoccupation majeur. Sur ce sujet, le Beauvau de la sécurité a apporté plusieurs éléments de réflexion parmi lesquelles l'augmentation de la Taxe Spéciale sur les Convention d'Assurance

(TSCA) (mais la clé de répartition actuellement en vigueur par le conseil départemental de la Manche annulerait de facto le bénéfice pour notre SDIS), l'instauration d'une taxe additionnelle à la taxe de séjour, le transfert du financement des SDIS aux EPCI ou bien encore une mobilisation de financements relevant de l'ARS, la CNAM ou de la CNAF...une panoplie de mesures dont le législateur devra absolument s'emparer lors de la préparation du budget 2027.

Pour finir, je souhaiterais partager avec vous le témoignage d'un sapeur-pompier manchois qui a été mobilisé contre les incendies en Gironde, je cite : « *pour la 1ère fois de ma carrière face à un incendie, j'ai reculé, battu en retraite. Je n'ai pas reculé par peur ou par manque de volonté mais par manque de moyens, nous n'avions pas les moyens matériels de nous maintenir pour combattre cet incendie* ».

Même si nous la trouvons incomplète, nous voterons cette motion.

★ ★

★